Un petit clin d'œil

Appel à photo (suite)

Merci à Madame Joanna GIMENEZ pour cette photo de Léogeats vue du ciel !

Le **mercredi 02 février**, les enfants de l'association USEP de Léogeats ont participé à une sortie « **Défi Athlétisme** » au Vélodrome de Bordeaux Lac.

Au programme : lancer de javelot, course de haies, relais navette, attrape ciel, saut multi bonds, relais ballon lesté, course de relais…

Les enfants ont tenu plusieurs rôles durant cette rencontre… rôles d'athlète, de juge et de secrétaire…

Informations jeune citoyen

Borne à vêtements

Retrait de la borne pour collecter les vêtements

L'avez-vous constaté ?

La borne de collecte des vêtements installée sur le parking de la salle des fêtes est retirée. La défaillance du prestataire chargé de collecter les textiles nous a contraint à ce retrait.

Des démarches sont engagées pour formaliser un nouveau contrat avec un autre prestataire qui assurerait une collecte plus régulière et un entretien des abords de la borne. Nous vous tiendrons informés.

Le P'tit Léogeatais - Bulletin d'informations de la commune de Léogeats
Directeur de publication : C. PUJOL
Conception et rédaction : Commission communication
Tirage : 430 exemplaires – Février 2022
Impression : Commune de Léogeats – Imprimé par nos soins

MAIRIE DE LÉOGEATS 33 (Gironde)

Le p'tit Léogeatais

Janvier 2022- n°5

Le mot du Maire

En premier lieu, je souhaite vous présenter au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Des vœux de santé, de bien-être et de réussite dans vos projets.

Collectivement, tout au long des mois passés, nous avons appris du virus. Appris à faire preuve de vigilance et de prudence en mettant en œuvre des gestes simples qui permettent de nous protéger, de préserver ceux qui nous sont chers et toutes les personnes que nous rencontrons au quotidien.

La présence du virus n'aura pas entravé notre détermination, notre volonté d'améliorer votre quotidien, notre désir d'être à vos côtés et notre envie d'aller de l'avant pour notre commune.

Dans ces lignes d'horizon, 2021 est marquée par la réalisation d'investissements :

- l'acquisition de l'ancienne boulangerie,
- la restauration du lavoir du bourg,
- la reconstruction des ponts détruits au mois de mai 2020,
- l'acquisition de matériels pour assurer l'entretien des espaces publics,
- l'engagement de travaux pour prévenir les dommages et inondations rencontrés par certains foyers.

2022 débute dans les pas de sa devancière, avec l'objectif de mettre en œuvre les projets que nous portons pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.

Une tranche de renforcement et de dissimulation des réseaux à Laulan est engagée, des travaux de voirie ou encore de valorisation écologique et paysagère du site de Caussarieu sont programmés.

D'autres projets sont en réflexion pour améliorer notre patrimoine et nos services. Parmi ceux-ci figurent la création de logements sociaux dans des bâtiments communaux, la création d'une maison des associations et d'un atelier communal ou encore le réaménagement et la mise en accessibilité de la mairie.

Ces projets seront intégrés dans l'étude préalable qui sera réalisée en 2022 pour préparer la mise en œuvre du projet d'aménagement de bourg.

2022 s'ouvre sous le signe du renouveau dans nos effectifs avec trois recrutements réalisés pour préparer les départs en retraite mérités, assurer une bonne transition et la continuité des services.

Nous souhaitons la bienvenue à Elsa DUCOS au secrétariat de mairie, Adeline FREGE au restaurant scolaire et Philippe ROCHE au service technique.

2022, année de transition pour nos personnels, 2022 année de réflexion, de préparation de recherche de financement pour permettre l'émergence des projets communaux.

Bonne et heureuse année à tous.

Votre Maire

Cédric PUJOL

Mairie

05 56 76 63 49
05 56 76 64 95
contact@leogeats.fr
leogeats.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	9h à 12h et 15h à 19h
Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h et 15h à 19h
Vendredi	9h à 12h

Leogeats.fr

Le site internet officiel de la commune fait peau neuve.

Actuellement inaccessible, vous découvrirez dans quelques jours un nouveau support de communication disposant de toutes les informations utiles.

Nos Aînés célébrés

Au mois de novembre dernier, le Conseil Municipal, dans l'accalmie donnée par l'épidémie, s'est donné les moyens d'organiser à nouveau un temps de convivialité afin de célébrer nos Aînés !

Après le mot d'accueil délivré par Monsieur le Maire, chacun a pu partager une bonne table dans une ambiance chaleureuse.

Ce moment convivial, accompagné de Kévin et son accordéon, a permis à chacun de rompre avec le quotidien, de se retrouver, d'échanger, de danser, de chanter....

Les aînés de 70 ans et plus qui n'ont pas pu participer au repas, ont bénéficié d'une corbeille adaptée selon la constitution du foyer (couple ou individuel).

Ce colis, confectionné par l'entreprise locale de Monsieur Alexandre Gouello est en partie le fruit du travail de nos petites abeilles Léogeataises ! Bonne dégustation à nos aînés.

La salle polyvalente vandalisée

Espace de lien social, outil indispensable pour nos écoles, nos associations et tout simplement pour la vie de notre village, notre salle polyvalente dont la rénovation complète s'est achevée il y a tout juste 3 ans, fût le théâtre d'un triste spectacle dans la nuit du 22 au 23 janvier dernier.

Vitres brisées, menuiseries et extincteurs cassés, murs, plancher et faïences perforés, sanitaires, plomberies, installations électriques et matériels dégradés, mobiliers incendiés... En résumé, voici le résultat de la pièce qui s'est jouée chez nous à Léogeats !

Consternant et affligeant de devoir constater ces dégradations.

Le montant des dommages dépasse 60 000,00 € ! Qui va payer l'addition ? Notre assureur en partie nous l'espérons et vous contribuables une fois de plus car tout ne sera pas pris en charge.

Ces actes sont gratuits, lâches et inexcusables. Le conseil municipal les condamne avec fermeté.

Une plainte est déposée auprès de la gendarmerie. Nous devons faire confiance au travail des enquêteurs et à la justice afin que les auteurs soient identifiés et condamnés.

Dès le passage de l'expert mandaté par notre assurance, nous mettrons tout en œuvre pour pouvoir rouvrir dans le meilleur délai notre salle polyvalente.

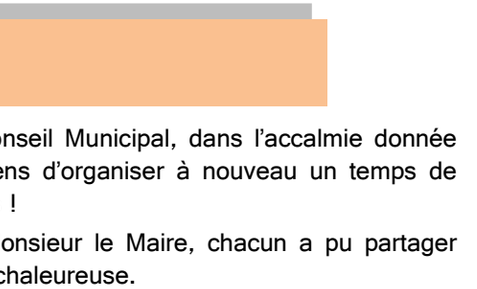

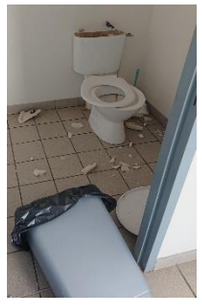

Elections

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter pour les présidentielles :

- **sur internet jusqu'au 2 mars 2022**
- **en mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars 2022**

Pour vérifier son inscription, rendez vous sur le site servicepublic.fr « Interroger sa situation électorale ».

2022 étant une année de refonte électorale, une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs (anciens ou nouveaux inscrits) au minimum 3 jours avant la date du 1er tour de scrutin

Pour voter par procuration, depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez choisir un mandataire qui n'est pas obligatoirement inscrit sur les listes électorales de la commune; par contre, ce dernier devra venir voter dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Assurez vous que la personne à qui vous souhaitez donner procuration possède bien la qualité d'électeur et qu'elle n'est pas été désignée mandataire par une autre personne (sauf procuration établie à l'étranger)

Urbanisme : Guichet numérique

Pour effectuer vos demandes d'urbanisme, vous avez désormais la possibilité d'utiliser un nouveau téléservice : le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

https://gnau10.operis.fr/sudgironde/gnau/#/

Ce nouvel outil offre aux utilisateurs un espace personnel de suivi de leurs dossiers.

Les demandes papiers déposées en mairie ou envoyées par courrier sont toujours acceptées.

Communauté de Communes du SUD GIRONDE

Rénovation du lavoir du Bourg

Des travaux de préservation de notre patrimoine ont été réalisés sur le lavoir du Bourg.
Cette rénovation est l'œuvre de l'Association d'insertion ADICHATS de Villandraut.
Cette opération d'un montant de 6 382 € TTC a reçue le soutien financier du Département de la Gironde.